

**AVIS DE COURSE**  
**COUPE DE L'ERDRE**  
**7M50**  
**VEN 23 octobre AU dim 25 octobre 2020**  
**Port Breton**  
**SPORT NAUTIQUE DE L'OUEST**  
**Grade 5A**

**La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.**

## 1. REGLES FONDAMENTALES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV),
- 1.2 Les règlements fédéraux,
- 1.3 Les règles de classes si appliquées à l'épreuve.

## 2. PUBLICITÉ

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique

## 3. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à la classe **7M50**
- 3.1.1 Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire sur le **site du SNO**. Afin de faciliter le travail des organisateurs, les bateaux admissibles **DOIVENT SE PRÉINSCRIRE avant le 12 OCTOBRE 2020**

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc7f3YGqMHullLynJAGY8ZcdKb5b7VD8oaPR-aj-L62CygJGZg/viewform?usp=sf\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc7f3YGqMHullLynJAGY8ZcdKb5b7VD8oaPR-aj-L62CygJGZg/viewform?usp=sf_link)

Avec licence compétition ou licence pratiquant et certificat médical de moins de 3 ANS et en faisant parvenir les frais d'inscription requis **70€** (hors repas.).

**Les NON PREINSCRITS devront compléter entièrement la fiche d'inscription papier** la remettre au secrétariat du Comité de course, avec leur règlement, **majoré à 100€**.

- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
  - ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
  - une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité.
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
  - le certificat de jauge ou de conformité
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de 2 millions d'Euros
  - un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

#### 4. DROITS A PAYER

4.1 Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
7M50	70 € par bateau

Inscription portée à 100 € pour toute inscription hors délai après le 12 OCTOBRE 2020

#### 5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription :

Jours et Date	Heure Début	Heure Fin
22 OCTOBRE 2020	16H	19H30
23 OCTOBRE 2020	10 H	12 H

5.2 Jours de course

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
23 OCTOBRE 2020	14h30	7M50
24 OCTOBRE 2020	10h30	7M50
25 OCTOBRE 2020	9H30	7M50

5.3 Le dernier jour de la régates, aucun signal d'avertissement ne sera donné après ; **13H 00**

#### 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

- Afficher suivant les prescriptions fédérales au Club House.
- Disponibles en version électronique à l'adresse suivante :  
info@snonantes.com

#### 7. PARCOURS

7.1 Les parcours seront :  **RAID**     **Construits**

#### 8. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour

#### 9. CLASSEMENT

- 9.1 1 course devra être validée pour valider la compétition.
- 9.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.
- (b) Quand 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.
- 9.4 **Classement en temps réel** Bateaux sans coefficient, Quillards et dériveurs confondus

#### 10. PLACE AU PORT

RAS

#### 11. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU [DP]

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régates sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

#### 12. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

#### 13. PRIX

Des prix seront distribués à votre bon cœur !

#### **14. DÉCISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

#### **15. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter : tél : 02.40.50.81.51

**SPORT NAUTIQUE DE L'OUEST**

17 CHEMIN DE PORT BRETON

44470 CARQUEFOU